

Metz

METZ Éducation

# Fabert, premier lycée à élargir sa filière artistique au théâtre

Gaël CALVEZ



**Sur vingt-quatre lycées qui proposeront en septembre la série « Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse », le lycée Fabert de Metz sera probablement le seul à l'ouvrir au théâtre. Le fruit de sa collaboration avec le Conservatoire de Metz-Métropole.**

« Aujourd'hui, les comédiens doivent savoir aussi chanter et s'exprimer avec leur corps. Ils ont besoin de transversalité. » À la rentrée 2020, le lycée Fabert de Metz sera le premier, et probablement le seul établissement en France, à accueillir dans sa série « Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse » (S2TMD) six élèves d'art dramatique aux côtés d'élèves musiciens et danseurs. Sur les vingt-trois autres lycées qui proposent, eux aussi, cette section technologique qu'on a longtemps appelée le Bac F11 puis « TMD », aucun ne semble en capacité de proposer un enseignement en théâtre en septembre. Pour preuves, les six élèves attendus à Metz (trois en seconde et trois en première) viennent d'Alsace, de Haute-Marne, de la région parisienne et de Bretagne.

« Nous avons pu le faire grâce à notre collaboration avec le Conservatoire de Metz-Métropole », insiste Dominique Schnitzler, proviseur du lycée Fabert, attaché à cette

filrière qui « donne aussi la possibilité d'avoir un bac pour ceux qui ne l'auraient peut-être pas eu. »

## • **60 % du temps au lycée, 40 % au Conservatoire**

« Cette filière touche actuellement moins de mille élèves en France », rappelle Nicolas Stroesser, directeur du Conservatoire de Metz-Métropole. « L'idée du ministère de l'Éducation nationale a été, dans sa réforme, d'en élargir l'assiette avec le théâtre mais aussi de montrer que cette section conduit aux métiers du spectacle et pas seulement à l'interprétariat. On peut aussi devenir médiateur culturel, régisseur de théâtre ou travailler dans une radio. »

Pour les élèves qui vont entrer en seconde, il s'agira d'un enseignement optionnel de six heures, « pratique et culture musicale ou chorégraphique ou théâtrale » qui se répartira entre le lycée, pour 60 % du temps, et le Conservatoire de Metz-Métropole, pour 40 %, dans sa dominante (musique, danse ou art dramatique), soit deux après-midis. En première, les élèves qui suivent ce cursus auront trois spécialités : « économie, droit et environnement du spectacle vivant », « culture et sciences chorégraphiques ou musicales ou théâtrales » et, enfin, « pratiques chorégraphiques ou musicales ou théâtrales. »

« Ce qui est intéressant, c'est que tous les enseignements, théoriques et pratiques, ont été co-construits par le lycée et le conservatoire », insiste le proviseur du lycée Fabert, convaincu que le fort impact de la crise du Covid-19 sur le monde du spectacle et des artistes n'a pas pour autant démotivé les élèves.